

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE DJIBOUTI

service des eaux

1899 (1^{er} mars) : concession du service d'alimentation en eau potable de la ville de Djibouti pour une durée de 30 ans.

Société industrielle de Djibouti
Société anonyme au capital de 650.000 francs
Appel de fonds
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 juillet 1899)

Le conseil d'administration informe les actionnaires que, dans sa séance du 3 juillet 1899, il a décidé de faire l'appel du deuxième quart sur les actions, soit 125 francs par action. Les versements devront être effectués au siège social, 45, rue Vivienne, du 6 au 10 août, conformément à l'article 8 des statuts, et les actions être présentées pour être estampillées. — *Petites Affiches*, 6/7/1899.

Société industrielle de Djibouti
Société anonyme au capital de 650.000 francs
Appel de fonds
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 octobre 1899)

Le conseil d'administration informe les actionnaires que, dans sa séance du 5 août dernier, il a décidé de faire l'appel du troisième quart sur les actions, soit 125 fr. par action. Les versements devront être effectués au siège social, 45, rue Vivienne, du 26 au 30 octobre courant, conformément à l'article 8 des statuts et les actions être présentées pour être estampillées. — *Petites Affiches*, 1/10/1899.

Société industrielle de Djibouti
(Société d'études coloniales de Belgique,
Recueil des sociétés coloniales et maritimes, 1902)

[229] Siège social : 45, rue Vivienne, Paris. — Administrateurs : MM. Duparchy¹ ; Vigouroux² ; de Smety [Sinety ;] Senevez. — Administrateur délégué : M. E. Senevoz [Fernand Senevez]. — Commissaires des comptes : MM. Ed. Aubert ; A. Herrissant. — Objet : l'adduction, la canalisation et la distribution des eaux ; la fabrication et la vente de la glace ; l'étude, la création de toutes industries ; faire toutes opérations mobilières ou immobilières. — Capital : six cent cinquante mille fr., divisé en 1.300 actions de 500 fr. — Parts de fondateurs : 2.000 fr. — Répartition des bénéfices : 5 p. c. réserve

¹ Alexis Duparchy (1835-1907) : entrepreneur de la ligne Djibouti-Harar. Voir [encadré](#).

² Vigouroux : entrepreneur associé à Duparchy.

légale ; 5 p. c. au capital versé ; le surplus ; 10 p. c. au conseil d'administration ; 15 p. c. aux parts de fondateurs, 75 p. c. aux actionnaires.

Société industrielle de Djibouti
Réduction et augmentation du capital social. — Modification aux statuts
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 avril 1906)

Suivant acte reçu par M^e Laeuffer, notaire à Paris, le 5 mars 1906, il résulte que le capital de cette société a été réduit de 500.000 à 250.000 fr. par la réduction du taux nominal des actions de 500 à 250 fr., puis ensuite porté à 457.500 fr. par l'émission de 830 actions nouvelles, dites de priorité, de [ligne manquante]

Société industrielle de Djibouti
Changement de siège social
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 avril 1909)
(*Les Annales coloniales*, 29 avril 1909)

Précédemment installé 7, rue Vignon, à Paris, est transféré depuis le 15 avril 1909, 13, rue Castellane, même ville. — *Petites Affiches*, 17 avril 1909.

Compagnie de l'Afrique Orientale
(*Les Annales coloniales*, 15 janvier 1914)

.....
Par un contrat avec la Société industrielle de Djibouti, concessionnaire du service des eaux, et par son matériel nouveau, elle assure la fourniture de l'eau douce.

FILIALE DE LA COMPAGNIE DE L'AFRIQUE ORIENTALE

(*La Journée industrielle*, 26 avril 1919)

Industrielle de Djibouti. — Assemblée ordinaire 21 mai, 28, rue de Châteaudun, Paris.

Société industrielle de Djibouti
(*La Journée industrielle*, 21 juillet 1921)

Les actionnaires de cette société, réunis le 18 juillet, au siège social, 28, rue de Châteaudun, à Paris, ont approuvé le bilan de l'exercice écoulé présentant un total de 1.680 081 fr. 49 et accusant un bénéfice net après amortissement, de 28.054 fr 51.

Le dividende des actions a été fixé à 5 % payable le 1^{er} octobre prochain.

OFFRES D'EMPLOIS (4 fr. la ligne)
(*La Journée industrielle*, 28 et 29 septembre 1921)

Ingénieur pour colonie connaissant canalisation, aménagement, distribuât, en ville des eaux, pour Société concessionnaire des eaux à Djibouti. S'adresser à Société industrielle de Djibouti, 28. rue de Châteaudun, Paris.

AEC 1922/423 — Société industrielle de Djibouti, 28, rue de Châteaudun, PARIS (9^e).
Capital. — Société an. au capital de 811.070 fr. en 4 771 act. de 170 fr. ent. lib.
Objet. — Concession du service des eaux de Djibouti. — Fabr. de glace.
Conseil. — MM. le baron de Serlay, présid. ; René Hachette ³, adm.-dél. ; général Famin ⁴, Ch. Gimon ⁵, M. de Juilly [Messageries maritimes], P. Moulin ⁶, E. Guérindon.

(*Les Archives commerciales de la France*, 18 février 1925)

Paris. — Modification. — Soc. INDUSTRIELLE de DJIBOUTI, 28, Châteaudun. — Transfert du siège à Djibouti avec siège administratif à Paris, 28, Châteaudun. — 29 déc. 1924. — *Affiches Parisiennes*.

LE PORT DE DJIBOUTI

Association du capital aux intérêts généraux
par L. de R[obillard]
(*Le Courrier d'Ethiopie*, 11 février 1927)

La Société industrielle de Djibouti,
filiale de la Compagnie de l'Afrique Orientale (Maritime et Commerciale)

.....
3° La troisième société est la Société industrielle de Djibouti, qui a l'entreprise de l'approvisionnement des eaux et de la glace.

Les anciens travaux de captation et de canalisation de la nappe souterraine d'Ambouli, ne répondant plus aux besoins de la ville de Djibouti, un contrat fut passé en 1919 entre l'administration locale et la Société industrielle.

De nouvelles galeries furent creusées, pour augmenter le débit, et une nouvelle conduite d'aménée de 25 centimètres a été construite pour doubler les anciennes. Nous nous souvenons tous, des violents orages du commencement de février 1926. À ce moment, la rivière Ambouli se remplit soudainement et grossit si vite qu'elle déborda, envahissant ses rives à une hauteur jusqu'alors inconnue et insoupçonnée : les puits d'aération furent complètement submergés et l'eau descendant le torrent coula avec une telle violence que les maçonneries furent fort endommagées : un bloc qui n'avait pu se désagréger et s'était maintenu sous un volume de près d'un mètre cube peut

³ René Hachette : directeur de la Compagnie de l'Afrique orientale. Voir [encadré](#).

⁴ Général Pierre Famin : président du Djibouti-Addis-Abeba. Voir [encadré](#).

⁵ Charles Gimon (1873-1952) : ancien commissaire de 1^{re} classe de la marine. Administrateur délégué de la Compagnie de l'Afrique orientale. Voir [encadré](#).

⁶ Philippe Moulin : de la succession Duparchy.

encore se voir enlisé un peu plus loin dans le sable On crut, à ce moment que les machines et les pompes seraient inutilisables. Heureusement que le matériel put être remis aussitôt en état, et profitant de cette expérience, la Société industrielle a refait ses puits d'aération, élevant les maçonneries de façon à ne plus avoir à redouter l'invasion des eaux, et pour protéger les nouveaux murs, elle a fait construire des avant-becs protégeant les puits, pour briser les courants éventuels, de façon à éviter toute nouvelle destruction.

Il paraît que la chaleur au fond de ces puits d'aération atteint jusqu'à 60° de chaleur pendant l'été.

Deux moteurs de chacun 40 C.V. marchant au gazogène à charbon de bois, actionnent les pompes qui élèvent l'eau potable, et la refoulent à une distance de 7 kilomètres, dans deux réservoirs à compartiment de chacun 400 tonnes, établis au plateau du serpent, au dessus de pylônes à charpente métallique, de façon à donner une pression suffisante, pour que l'eau puisse être distribuée à l'étage dans les différents quartiers de la ville. Deux autres réservoirs de chacun 150 tonnes, sont établis au plateau du Marabout, près de la mer, pour assurer l'alimentation des navires en rade. À partir de ces cuves, la société des eaux et la Compagnie Maritime Orientale coopèrent, pour la fourniture de l'eau aux navires: la première fournit son liquide et la seconde prête la canalisation établie sur sa levée pour que l'eau se dirige dans les chalands-citernes munis de pompes spéciales. Il existe 6 chalands citernes : deux d'une contenance de 200 tonnes, deux autres de chacun 100 tonnes et deux autres pouvant contenir chacun 50 tonnes, soit un total de 700 tonnes d'eau qui peuvent constamment être très rapidement transportées aux navires de passage, et cela à un prix bien inférieur à ceux des ports voisins.

La Société industrielle des eaux a pu fournir en eau potable:

En 1925, une quantité de 202.200 tonnes ;

En 1926, 227.000 tonnes.

Le service d'eau pour la rade a demandé les quantités suivantes :

En 1925, une quantité de 39.200 tonnes ;

1923, une quantité de 39.200

En 1926, 44.200 tonnes.

Le service de la ville de Djibouti a dépensé les quantités d'eau suivantes :

En 1925, une quantité de 163.000 tonnes ;

En 1926 183.000 tonnes

Sur les quantités d'eau fournies à la rade, la Compagnie des Messageries Maritimes, seule, a consommé :

En 1925 une quantité de 31.279 tonnes ;

En 1926, une quantité de 35.833 tonnes;

Il est également intéressant de connaître les quantités anciennes consommées par la Compagnie des Messageries maritimes, soit :

En 1922, une quantité de 12.500 tonnes ;

En 1923, 22.592 tonnes ;

En 1924, 30.801 tonnes ;

La Société industrielle des eaux se charge également dans des conditions très avantageuses du ravitaillement des navires en glace, et la petite usine, où l'on fabrique chaque jour 2 tonnes de glace, vaut la peine d'être visitée.

Une grande cuve, des robinets un charriot aérien, des chaînes et des palans permettent des manœuvres faciles : la fabrication de la glace par les procédés Sulzer se fait mécaniquement et automatiquement avec le concours de quelques employés indigènes.

Il est très curieux de voir s'emplier d'eau dix cubes vides, rectangulaires et métalliques, et la transformation presque instantanée du liquide en glace formant ainsi 10 blocs pesant chacun 15 kg, lesquels se détachent et émergent à la suite du trempage des cubes métallique.; dans l'eau chaude ; les 150 kg de glace sont soulevés par les palans, le charriot avance et, à la suite d'un jeu de bascule, les dix pains de glace glissent sur la table placée pour les recevoir, les 10 blocs de glace sont aussitôt portés dans la chambre de réserve dont la température est maintenue constamment au-dessous de moins 6 degrés.

.....

Société industrielle de Djibouti
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928. Le solde bénéficiaire a été employé à l'amortissement du matériel et des canalisations.

(*Le Journal des débats*, 30 juin 1932)

Gimon, président de la Société industrielle de Djibouti

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 juin 1932)

Société industrielle de Djibouti. — Dividende voté : 8 fr. 50 net.

Société industrielle de Djibouti
(*La Journée industrielle*, 1^{er} octobre 1933)

L'assemblée ordinaire tenue le 29 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1932 et voté le maintien du dividende à 8 fr. 50 net par action.

Société industrielle de Djibouti
(*La Journée industrielle*, 7 juin 1934)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1933 et fixé le dividende net à 8 fr. 50 par action ordinaire et par action de priorité. Il sera payable le 15 octobre.

Société industrielle de Djibouti
(*La Journée industrielle*, 14 juin 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier a voté la répartition d'un dividende net de 8 fr. 50 par action, égal au précédent.

Société industrielle de Djibouti
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 juillet 1936)

Approbation des comptes. Dividende voté, 10 francs.

Georges-Félix Frantz,
Djibouti.
Œuvre française.
Avant, pendant, après le conflit italo-éthiopien
(Les Éditions Lugdunum, 54, rue Centrale, Lyon, 1937, 200 p.)

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE DJIBOUTI

[37] Une concession pour le service d'alimentation en eau potable de la ville de Djibouti fut accordée pour une durée de 30 ans, le 1^{er} mars 1899, à la Société industrielle de Djibouti avec laquelle nous avons déjà fait connaissance. À cette première convention en a été substituée, à la date du 1^{er} mars 1919, une nouvelle dont la validité expire le 29 février 1940.

[37] La fourniture d'eau, qui était précédemment de 300 mètres cubes par jour, dépasse actuellement 1.200 mètres cubes. Elle peut être étendue, car la réserve d'eau dans la masse alluvionnaire de l'Ambouli est très importante ; en effet, l'eau qui alimente la ville de Djibouti provient de la rivière souterraine d'Ambouli qui coule entre deux couches d'argile et dont le débit est pratiquement illimité. Les travaux de captation commencèrent au début de 1898 ; depuis le 14 juillet 1900, les canalisations sillonnent la ville. Les eaux amenées par des galeries souterraines aboutissent à une station de pompage d'où elles sont refoulées dans les conduites de distribution. Deux réservoirs à compartiments d'une contenance de 800-mètres cubes ont été établis au plateau du Serpent afin de donner une pression suffisante pour monter l'eau aux étages dans les différents quartiers de la ville ; enfin deux autres réservoirs de 400 mètres cubes sont installés au plateau du Marabout, près de la mer, et reçoivent une réserve d'eau en vue de l'alimentation des navires en rade.

Dans le village indigène, des fontaines publiques sont installées aux principaux carrefours. Les porteuses d'eau s'y réunissent en foule, les entourant de mille cris aigus et de mille couleurs changeantes. Dans la ville, l'abondance du précieux liquide et le bon marché de l'abonnement à l'Administration permet l'arrosage des rues, des jardins et des arbres plantés dans les principales avenues.

Sans que l'eau ait vraiment manqué au cours de l'été 1936, il a fallu, pour la première fois, fermer les canalisations la nuit.

Aussi a-t-on envisagé la construction de nouveaux réservoirs, placés à une cote suffisante pour [38] alimenter toutes les maisons de la ville dont certaines ont doublé de hauteur, et l'installation à l'usine de pompage d'appareils permettant le refoulement aisé en moins de 18 heures du cubage consommé par jour au moment de la période torride.

L'eau de Djibouti saine, exempte de tout microbe, de tout germe pathogène, renferme cependant des chlorures de sodium et de magnésium dont on n'a pas encore pu entièrement la débarrasser. Mais quelle différence déjà avec l'eau fournie il y a une

dizaine d'années, qui déposait dans les verres, et dont les passagers ravitaillés au port se plaignaient jusqu'à Colombo, Mombassa ou Port-Saïd !

Concessionnaire du service des eaux de la ville, la Société industrielle exécute toutes les installations sanitaires et de distribution dans les immeubles publics et privés et dispose d'une fabrique de glace alimentaire réservée à ses agents, au ravitaillement des navires et au frigorifique qu'elle a établi pour la conservation des denrées nécessaires à ces navires.

La glace alimentaire pour la population qui saurait difficilement s'en passer, surtout l'été, est fournie par les distributeurs de l'énergie électrique qui ont joint à leur industrie principale la fabrication de la glace, de la limonade et des sodas.

Annuaire industriel, 1938 [données antérieures à 1928] :

INDUSTRIELLE de DJIBOUTI (Société), Siège administratif : 47, r. Cambon, Paris, 8^e. Ad. t. Aforifa-Paris. Codes : A. Z. , A. B. C. , 58 éd. Lieber. Siège social à Djibouti. Soc. an. au cap. de 811.070 fr. — Conseil d'adm. : Présid. : M. baron de Serlay ; Adm. -délégué : M. René Hachette ; Admin. : MM. de Saboulin-Bollena [Messageries maritimes], Ch. Gimon, P. Moulin [† 1928], Guérindon.

Exploitation de la concession du service des eaux de Djibouti. (15-39320).
